

Je délaisserai maintenant les grands axes de nos relations bilatérales avec les pays de la région pour aborder la question de nos relations avec l'Organisation des États américains, qui est depuis longtemps un important organe consultatif de cet hémisphère. Je vais dire essentiellement deux choses à ce sujet. Premièrement, le Canada appuie sans équivoque les idéaux et les objectifs de l'OEA. Nous sommes fiers d'être un observateur attentif de cette importante tribune. Nous sommes également membre à part entière de plusieurs organisations affiliées, notamment l'Organisation panaméricaine de la santé, l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, l'Institut panaméricain de géographie et d'histoire et la Conférence interaméricaine des télécommunications. De plus, nous mettons actuellement la dernière main à un plan qui permettra à l'ACDI d'accorder une importante aide au développement à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture, à l'Organisation panaméricaine de la santé et à l'OEA. Ces projets d'aide représenteront quelque 15 millions de dollars canadiens au cours des prochaines années. Pour être plus précis, l'ACDI a récemment approuvé une contribution de 1,3 million de dollars canadiens dont l'OEA se servira pour établir un Fonds d'assistance technique qui permettra au Département des Affaires économiques et sociales de se prévaloir des ressources et des compétences canadiens pour l'exécution de projets de développement dans les Amériques. J'espère pouvoir signer l'accord en question avec le Secrétaire général dans un très proche avenir.

Ce projet, comme tous ceux qui sont actuellement en cours ou à l'étape de planification avec l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture ou l'Organisation panaméricaine de la santé, témoignent de l'intérêt et de l'appui du Canada en ce qui concerne les efforts que les dirigeants de ces organisations ne ménagent pas pour en faire des instruments plus efficaces de développement et de coopération dans l'hémisphère.

Deuxièmement, on nous demande souvent pourquoi le Canada ne devient pas membre de plein droit de l'Organisation des États américains, une décision que beaucoup de nos amis des États-Unis, d'Amérique latine et des Antilles nous ont à maintes reprises exhortés de prendre. Le gouvernement du Canada s'est penché sérieusement, et à plusieurs reprises, sur cette importante question depuis l'obtention en 1972 de notre statut d'observateur permanent. Toutefois, diverses raisons nous ont empêchés de prendre cette décision. Elles tiennent tantôt aux priorités financières et budgétaires; tantôt à la difficulté d'assumer les responsabilités additionnelles en matière de sécurité qui découleraient de l'adhésion au Traité de Rio; tantôt à la crainte d'être soumis, une fois devenu membre à part